

SUPERVISION INDIVIDUELLE

FINALITÉ

Aider le professionnel dans ses interventions

Prérequis

L'implication du professionnel, son engagement dans l'inscription et dans la régularité de sa participation et de l'apport de situations rencontrées dans sa pratique, dans un cadre de formation (confidentialité, tolérance, droit à l'erreur)

OBJECTIFS

- I – Élaborer sa pratique et son positionnement professionnel.
- II – Reconnaître et travailler avec les résonances personnelles et professionnelles inhérentes aux situations rencontrées.
- III – Appréhender la complexité des systèmes et développer des lectures alternatives.
- IV – Travailler ses méthodologies d'intervention.

PROGRAMME

- > Co-construction des règles du cadre de supervision
- > Recueil des attentes du professionnel et ajustements éventuels
- > Clarification des enjeux, des attentes et du vécu émotionnel liés aux situations présentées
- > Analyse des situations en tenant compte de la relation, des hypothèses de travail à l'œuvre et de la complexité des systèmes impliqués : institutions, familles...
- > Prise en compte des résonances du professionnel et de leur utilisation éventuelle, au service de l'intervention.
- > Développement de nouvelles pistes d'interventions
- > Évaluation de la progression du professionnel

PEDAGOGIE

- Interactive
- Basée sur les situations et questions rencontrées et présentées par le professionnel
- Apports théoriques éventuels
- Expérimentation et ajustements

Dates : à définir

Modalités : séances de 2 heures (nombres à définir)

Lieu : Reims (31 rue Ponsardin) et PACA

Intervenante ARETAF : Consultant ou formateur ARETAF formé à l'approche systémique et à la thérapie familiale ; praticien en thérapie familiale ou psychothérapeute.